

*L'Art sacré 2*  
(Association Loi de 1901)

**Bon de soutien**

Présidée par S. Exc. Mgr Jean-Louis Bruguès, *o.p.*, archevêque émérite d'Angers et Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Eglise romaine, l'association **L'Art sacré 2**, qui a pour objectif de mieux sensibiliser les publics à la valeur artistique et symbolique de l'art sacré sous ses deux formes contemporaine et patrimoniale, a souhaité se rattacher intellectuellement à la Province dominicaine de France, dont les RR. PP. Couturier, *o.p.*, et Régamey, *o.p.*, ont animé avec succès de 1935 à 1969 la célèbre revue **L'Art sacré**.

L'association vise essentiellement à l'encouragement de la promotion de l'art sacré et de la création artistique, à soutenir les initiatives relatives à la valorisation du patrimoine religieux, ainsi qu'à l'établissement d'échanges avec les artistes. Cette valorisation sera mise en oeuvre par l'intermédiaire de conférences, publications, concerts, colloques, enseignements, visites, etc, organisés auprès de tous les publics. Avec le soutien de l'association de *La Sauvegarde de l'Art sacré français* reconnue d'utilité publique, l'association s'attachera aussi à la conservation du patrimoine architectural et mobilier des édifices et monuments religieux.

Les 16 et 17 juillet 2016, deux journées consacrées à la sauvegarde du patrimoine religieux seront organisées à l'abbaye de Marcilhac-sur-Célé (Lot) en présence de S. Exc. Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors. (Le programme et des renseignements plus précis seront communiqués ultérieurement.)

Bon à retourner au R.P. Laurent Lemoine, couvent Saint-Jacques, 20 rue des Tanneries, 75013 Paris.  
Les chèques sont à libeller au nom de : *Association L'Art sacré 2*.

Coupon à détacher

-----

Nom:

Prénom:

Adresse postale:

Adresse électronique:

Numéro de téléphone (facultatif):

Apporte son soutien à l'association L'Art sacré 2 par un don de.....euros et souhaite être tenu informé des différentes manifestations organisées dans l'avenir par l'association.

Fait à ..... le .....

signature

Bon à retourner au R.P. Laurent Lemoine, Couvent Saint-Jacques, 20 rue des Tanneries, 75013 Paris.  
Les chèques sont à libeller au nom de : *Association L'Art sacré 2*.